



LIGUE D'AQUITAINE DE HANDBALL

**Association de la loi 1901
Siège Social : 174 avenue du Truc – 33700 MERIGNAC**

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JUIN 2009

Le treize juin 2009, à seize heures trente, les membres élus et les membres de droit se sont réunis à Grenade sur l'Adour, en réunion du conseil d'administration sur convocation de la Présidente.

SONT PRESENTS

Membres élus et membres de droit :

**Mmes - C.BOYER - C.CARASSUS - C.FARGUES - S.GAUZERE - C.LEGLEU - O.NICOLLON
S.MANDON – M.VALLET**

**Mrs D.BIZORD - F.CONQUES - M.CORNUT - J-P.GIMENO - A.GROCQ - E. JULLIG -
F.BENSAAD - M.ONCINS - P.AUBIN - M.NAUDON.**

Total des personnes présentes: 19 personnes sur les 25 personnes composant le Conseil d'Administration. Le quorum est atteint.

Mlle F.FEUGAS et Mrs JC HEBRAS, F.NOUGUEZ, J-M.DEPUJOLS, J-P.FEULLAN régulièrement convoqués, sont excusés.

Mme Irène VICENS MEROP est invitée.

Mme M-C.BIOJOUT préside la séance en qualité de Présidente de la Ligue d'Aquitaine de Handball.

La Présidente ouvre la séance, et rappelle que l'ordre du jour du présent conseil d'administration est le suivant :

16H30 : Election d'un nouveau membre au sein du Conseil d'Administration

16h35 : Election du Secrétaire Général

La Présidente met au vote les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : Election d'un nouveau membre au sein du conseil d'Administration

Le Bureau Directeur de la Ligue propose que Mme Irène VICENS MEROP soit cooptée par les membres du Conseil d'Administration comme Membre du Conseil d'Administration en remplacement de Mlle Nathalie DELORD, démissionnaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents.

DEUXIEME RESOLUTION : Election du Secrétaire Général

Le Bureau Directeur de la Ligue propose que Mme Irène VICENS MEROP soit élue Secrétaire Générale de la Ligue à compter du 1^{er} juillet 2009. Son mandat prendra fin en septembre lors de la prochaine élection.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Vice-président et la Présidente de la Ligue d'Aquitaine de Handball.

Eric JULLIG

Marie-Christine BIOJOUT



Vice-président

Présidente